



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DE L'ÉCOLE LE SENTIER

29 septembre 2026 - 18H30

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption et suivi au procès-verbal de l'assemblée générale du 2 juin 2026**
- 4. Informations**
 - 4.1 Enseignants:**
 - 4.1.1 Besoin en coéducation non comblé.
 - 4.1.2 Formations obligatoires pour coéducation et formation.
 - 4.2 Direction**
 - 4.2.1 Secrétariat et mesures de sécurité (fin de journée) et de bienveillance.
 - 4.2.2 Code noir et plan de mesures d'urgence
 - 4.2.3 Contribution volontaire.
 - 4.2.4 Vigie Allergie - Comité.
 - 4.3 Conseil d'établissement**
 - 4.3.1 Représentant(s) REPAQ (mandats).
 - 4.3.2 Participation aux rencontres et questions des parents.
 - 4.3.3 Explication du projet-école.

4.4 Projet - OPP (Opération projets parents)

4.4.1 Présentation des outils.

4.4.2 Présentation des projets.

4.4.2.1 Tombola 2026-2027.

4.4.2.2 Jardin de l'amitié.

4.4.2.3 Diners pizza

4.4.2.4 Crux (activité).

4.4.3 Constitution des équipes.

4.4.4 Financement.

4.4.4.1 Appel aux commanditaires / partenaires pour tombola Noël.

4.4.4.2 Vêtements au logo de l'école

4.4.4.3 Funscrip

5. Élection

5.1 Rôle du CÉ et des membres et lien avec le comité de parents (CSSMI)

5.1.1 Présentation des rôles et fonctions du CÉ

5.1.2 Présentation des membres (2e année du mandat)

5.1.3 Présentation du comité de parents (CSSMI)

5.2 Mise en contexte et explication du déroulement

5.3 Mise en candidature et nomination d'un président d'élection ;

5.4 Mise en candidature et nomination d'un secrétaire d'élection ;

5.5 Mise en candidature et nomination d'un nouveau parent ;

5.6 Mise en candidature et nomination de 4 autres parents ;

5.7 Mise en candidature et nomination de 8 substituts ;

6. Désignation du représentant et de son substitut au comité de parents ;

7. **Périodes de questions**
8. **Nouveaux parents**
9. **Levée de la séance - fin prévue: 21h00**